

***N°30 - Approbation du
programme 2008 de travaux
d'amélioration et d'entretien
de la forêt communale conclu
avec l'O.N.F - Autoriser
Monsieur le Maire à solliciter
la subvention la plus large
possible auprès du Conseil
Général***

Rapporteur M. Bastide

M. BASTIDE : Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le programme 2008 de travaux d'amélioration et d'entretien de la forêt communale conclu avec l'O.N.F. et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus large possible auprès du Conseil Général. Les travaux portent sur :

- Amélioration sylvicole parcelle 5 (10 ha)
- Entretien général de la forêt Le montant des travaux est estimé à 30 000 euros hors taxes, auquel s'ajoute la rémunération relative aux prestations de maîtrise d'oeuvre de l'O.N.F, égale à un montant forfaitaire de 2 500 euros HT.

La plus large possible peut être au maximum 50 %.